



## Contributions

Conseil de Développement  
7 juin 2016

### Projet de Centre aquatique Intercommunal

Suite à la présentation du projet de centre aquatique Intercommunal lors de la séance plénière du 6 avril 2016, les membres du Conseil de Développement souhaitent vous faire part de leurs interrogations.

- Faut-il faire un « centre aquatique » ou adapter les anciennes piscines de La Crèche, Saint-Maixent-l'École aux besoins actuels (scolaires, loisirs...) ? Quel serait le coût d'une réhabilitation des anciennes piscines ?
- Un seul centre aquatique serait-il adapté pour couvrir l'ensemble des besoins de créneaux scolaires du territoire ? Avez-vous estimé quels sont les besoins de créneaux ? Comment sera financé le transport des élèves jusqu'à cet équipement ?
- Comment la complémentarité et les répartitions géographiques des équipements sont-elles pensées ?  
Nous nous interrogeons ainsi sur la pertinence de la création d'un lagon extérieur ? Est-ce qu'il ne serait pas plus pertinent de développer et de valoriser le plan d'eau de Cherveux-St Christophe ? Par ailleurs, la piscine de Pamproux a-t-elle vocation à devenir un équipement intercommunal ?
- La population de la Communauté de Communes a-t-elle les moyens de financer une piscine ? Est-il envisageable de concevoir un projet par tranches, évolutif dans le temps et à réfléchir dans sa globalité dès le départ de l'étude ?
- Dans le cas où on ne pourrait pas se dispenser d'un centre aquatique, l'emplacement le mieux adapté serait : **l'ex centre Leclerc** avec de multiples possibilités d'accès de proximité et en cohérence avec les aménagements actuels (proximité des Ecoles Proust Chaumette et Delaunay, Stade, Salle, Rabelais, Boulodrome, Parking Denfert, Salle Agapit, Gare, Maison

des Services Publics, Services de Secours et la possibilité de faire un chemin piétonnier – Centre bourg, Marché Médiathèque et Bords de Sèvre..).

- Cette localisation permettrait à ce projet de s'inscrire dans le cadre de la revitalisation du Centre- Ville. La Place Denfert toute proche offre actuellement un espace parking naturel avec à proximité, tous les réseaux et des avantages liés à l'économie d'autant de terres agricoles et peu de modification routière. Elle permet de faciliter également l'accès de la piscine aux personnes habitants à l'est du territoire.
- La piscine sera utilisée, une bonne partie du temps, par les scolaires. Les institutions représentatives de l'Education Nationale, l'inspection académique et le rectorat ont-elles été consultées ? Les habitants seront-ils invités à émettre un avis sur le projet « envisagé » ?